© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Forums pour l'entourage

Comment faire pour en parler ?

Par Profil supprimé Posté le 04/07/2014 à 07h33

Bonsoir, J'avais un doute sur le fait que mon beau frère soit alcoolique mais je suis passé chez eux hier soir et il était anesthésié au whisky . Il avait du mal à parler et à tenir debout. Je ne sais pas comment aborder le sujet. Avec lui directement, avec ma sur ? Je suis inquiète et voudrais l'aider.
Merci par avance de votre aide.

5 réponses

Profil supprimé - 03/09/2014 à 08h59

Bonjour Lucette,

Vous n'avez pas eu de réponse pour le moment mais sachez que votre message trouverait sans doute plus d'écho sur notre site [www.alcool-info-service.fr->http://www.alcool-info-service.fr] où il y a aussi des forums.

Bien sûr qu'il faut en parler aux deux. Il faut pouvoir soutenir votre sœur et ne pas juger votre beau-frère. Lorsque vous parlez à votre beau-frère attendez un moment où il est à jeun. S'il nie le problème, ce qui est fréquent avec les alcooliques, ne vous mettez pas en colère. C'est sur le long terme qu'il faut essayer d'en discuter, montrer qu'on voit ce qui se passe et qu'on est prêt à aider s'il le demande.

Quant à votre sœur permettez-lui de vous en parler, de se confier à vous et soutenez-là. Elle est la première à avoir à souffrir de la situation. En en parlant ensemble vous trouverez peut-être des idées pour essayer d'aborder la situation.

Sachez enfin que notre rubrique ["S'orienter"->http://www.drogues-info-service.fr/?-Adresses-utiles-] répertorie les centres de soins susceptibles de l'aider mais aussi de vous recevoir, votre sœur et vous, pour des conseils et un soutien. C'est gratuit. Il existe aussi des associations qui aident les proches des personnes alcoolodépendantes : recherchez sur Internet "Al-anon France" et "Alcool assistance" par exemple.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 08/03/2015 à 12h02

Moi jai bientot 13 ans et mon pere est alcoolique depuis au moins 3 ans. Jessaye de l'aider mais il ne veut pas faire de cure et on ne peut pas en parler avec lui. Je sais pas quoi faire quand j'étais en primaire il venait me chercher bourré ect... je sais plus quoi faire il nest pas violent mais la ma belle mere vient de porté plainte contre lui pour violence. Je déprime, je narrete pas de me disputer avec toute ma famille, ils ne comprenne pas ce que je ressens. Je suis perdue, jai que 12 ans et ya trop de problemes qui s'accumulent.
Aidez moi svp. Est ce que mon pere risque beaucoup pour la plainte ? Et pour son alcoolise vous avez des conseils ? Jai peur de le laisser seul, il est deja tomber pleins de fois, les pompiers sont deja venus chez moi, tout comme la police. Et en plus je crois que je suis vraiment en pleine déprime

Moderateur - 09/03/2015 à 11h01

Bonjour Ambre,

C'est tout à fait normal de se sentir déprimée lorsqu'on ne se sent pas écoutée et avec de tels problèmes dans votre famille. Vous avez déjà eu une bonne idée de venir sur ces forums et beaucoup de courage. C'est toujours utile de pouvoir parler de ce qui nous arrive.

Dans votre texte vous nous parlez de votre belle-mère mais pouvez-vous nous dire si vous êtes toujours en contact avec votre mère ? Par ailleurs vous entendez-vous bien malgré tout avec votre belle-mère ? Avez-vous sinon d'autres adultes en qui vous avez confiance et avec qui cela se passe pas trop mal autour de vous ? Ces adultes peuvent déjà vous aider. Au collège vous pouvez aussi vous adresser, en toute confidentialité, à l'infirmière scolaire qui pourra vous conseiller.

Pour la plainte de votre belle-mère vis-à-vis de votre père il nous est difficile de vous renseigner car nous ne connaissons pas les faits. Votre belle-mère a le droit de porter plainte contre votre père s'il a été violent avec elle. Il faut qu'elle puisse se défendre. L'alcoolisme n'excuse en rien la violence. Cela peut aussi peut-être aider votre père à prendre conscience qu'il va trop loin avec l'alcool.

En attendant nous comprenons aussi bien que vous vous sentez pas écoutée et que vous êtes très inquiète pour votre père. L'alcoolisme est une maladie qui se soigne mais la première étape c'est que votre père puisse reconnaître son problème et ensuite qu'il accepte de se faire aider. Avez-vous déjà eu l'occasion de parler avec votre père de ce qu'il fait ? C'est pas forcément facile mais le fait que sa propre fille lui fasse comprendre qu'elle l'aime et qu'elle souffre à cause de son alcoolisme peut aussi peut-être l'aider à réagir. Il y a des aides pour les alcooliques mais il y a aussi des aides pour les familles des alcooliques. Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) peut tout à fait vous recevoir gratuitement. C'est pour cela que je vous demande plus haut si vous avez un adulte de confiance autour de vous, un adulte qui pourrait vous y a accompagner. Le fait de pouvoir en parler avec des professionnels peut vous aider à mieux gérer ça de votre côté et peut également faire un électrochoc à votre père.

En tout cas vous ne devez pas être la "gardienne" de votre père, ce n'est pas votre rôle que de le ramasser même si nous comprenons que cela vous inquiète. Vivez votre vie d'ado, pensez à vous aussi. Vous savez, parfois, ne pas atténuer ce que produit l'alcool chez lui, voire prendre des photos pour lui montrer après où ça le mène et expliquer ce que cela vous fait est à nouveau une manière d'essayer de lui faire prendre conscience du problème. Alors, s'il est juste tombé sans trop se blesser, laissez-le là où il est jusqu'à ce qu'il se réveille par exemple (éventuellent allongez-le juste sur le côté au cas où il vomirait, pas sur le dos). Par contre évidemment s'il y a un danger il faut appeler les pompiers comme vous l'avez déjà fait apparemment. Mais confiez cela surtout aux adultes. C'est à eux de s'en occuper.

Comme vous avez pu le lire plus haut, notre site www.alcool-info-service.fr serait plus approprié pour que vous parliez de tout cela. Dans le forum "entourage" d'autres jeunes comme vous ont déjà témoigné de situations similaires. Cela serait bien que vous puissiez échanger avec eux et avec les autres personnes du

site. Voici l'adresse du forum en question :
http://www.alcool-info-service.fr...e-discussion/Forums-pour-l-entourage

Pour trouver les adresses des CSAPA dont je vous parle plus haut, vous pouvez utiliser nos "Adresses Utiles" qui sont accessibles en cliquant sur la carte de France en haut dans la colonne de droite ci-contre. N'hésitez pas à les appeler, même si vous n'avez "que" 12 ans. Faites-vous accompagner d'un adulte éventuellement pour y aller si vous ne pouvez pas y aller seule.

N'hésitez pas aussi à nous appeler pour "en parler" : 0 800 23 13 13.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 09/03/2015 à 17h23

Oui je vis chez ma mere en garde alterné. Cela plusieurs annees que je ne supporte plus ma belle mere. Elle a une grande part de responsabilité dans l'alcoolisme de mon pere. Pour la plainte mon pere ne la pas frapper il s'est énervé mais ne la pas toucher (j étais là).
je lui ai deja ecrit des lettres lorsqu une juge m'avait interdit de le voir. Jen ai beaucoup souffert. Mais ca narien changé.
Avant je parlais à ma grande soeur mais je me dispute tout le temps avec elle, elle dit que je lui pre d trp de temps avec mes sentiments et quelle a autre à faire... ma mere ma deja propose d'aller voir un psy mais jen ai deja vu petite et ils etaient tous nul.

Moderateur - 10/03/2015 à 10h51

Bonjour Ambre,

Pour qu'un alcoolique soigne sa maladie, il faut qu'il le veuille. Malheureusement c'est une prise de conscience très personnelle et le "convaincre" directement c'est presque mission impossible. Dans ces conditions il ne faut pas que vous lui en vouliez mais au contraire que vous continuiez à l'aimer malgré sa maladie.

Vous allez devoir vivre avec votre inquiétude pour lui et la souffrance que cela vous procure. Dire votre souffrance comme vous le faite dans ce forum est une très bonne chose. Vous avez eu une mauvaise expérience avec les "psy" mais je crois premièrement que vous deviez être bien trop jeune et deuxièment que c'était surtout la "pression" de votre mère qui avait déterminé que vous y alliez. Si c'est vous qui décidez d'y aller, pour vous-même, parce que vous voulez parler de ce qui arrive à votre père et des sentiments que cela génère en vous cela risque d'être fort différent. Cela vous aidera à vous occuper de vous et à comprendre ce que vous pouvez et ne pouvez pas faire pour votre père. Cela vous fera sans doute mûrir beaucoup dans vos relations avec les autres. C'est important de pouvoir être écoutée et entendue ! Mais bon je vous proposais pas forcément d'aller voir un "psy" non plus. Dans les CSAPA il y a toutes sortes de professionnels et de plus consulter dans un tel centre cela veut pas forcément dire suivre une psychotérapie ! Je crois que vous devriez au moins essayer d'y aller, en demandant à votre mère de vous y accompagner. Ne serait-ce que pour "voir", pouvoir parler un peu.

Sinon il y a aussi une association constituée de proches de personnes alcooliques qui a des groupes de parole, y compris pour les ados parfois et qui pourrait vous être utile. Il s'agit d'Al-anon/Al-ateen dont voici le site Internet : http://al-anon.fr/ Regardez s'ils ont un groupe pas trop loin de chez vous.

Si la plainte de votre belle-mère est exagérée vous pourrez servir de témoin pour dire ce qu'il s'est réellement passé. Cela devrait atténuer l'affaire.

Vous pouvez aussi essayer de donner notre numéro de téléphone à votre père, celui d'Alcool info service : 0 980 980 930 ou même lui proposer de se rendre lui-même dans nos forums sur www.alcool-info-service.fr en lui expliquant qu'il y a une communauté qui s'entraide à distance, sans jugement de valeur. Il peut au moins aller voir et lire ce qui s'écrit là-bas.

Bon courage à vous Ambre,

Cordialement,

le modérateur.